



00009314

N° /L/MINFI/SG/DGB/DCOB/CSS

Le Ministre des Finances

A

Mesdames et Messieurs :

- les Ministres d'Etat ;
- les Ministres ;
- le Délégué Général à la Sûreté Nationale

- YAOUNDE -

Objet : Lancement du budget pour l'exercice 2022.

La circulaire d'exécution du budget prise avant le début de chaque exercice budgétaire reprend non seulement les mesures de politiques publiques contenues dans la loi des Finances de l'année, mais explique également les réformes induites par le régime financier de l'Etat et des autres entités publiques de 2018.

Pour l'exercice 2022, un certain nombre d'actions ont été menées afin d'implémenter lesdites réformes parmi lesquelles la prise en compte dans le dispositif PROBMIS, d'une part de la nomenclature budgétaire de l'Etat de 2019 et d'autre part, de la dématérialisation de la procédure budgétaire à travers la suppression du carnet de bon d'engagement.

Aussi, afin d'assurer une fluidité dans la gestion de la dépense publique et d'anticiper sur les éventuelles difficultés, il est important que les acteurs aient un même niveau de compréhension des réformes sus-évoquées.

Pour ce faire, un atelier de sensibilisation et de vulgarisation sur les innovations de la loi des Finances et de la circulaire d'exécution du budget sera organisé **le Mercredi 12 janvier 2022 au Palais des Congrès de Yaoundé**, conformément au programme ci-joint.

Par conséquent, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner **deux (02)** de vos collaborateurs, intervenant dans la chaîne d'exécution de la dépense publique, qu'accompagneront le Contrôleur Financier et le Payeur Spécialisé, pour prendre part aux travaux./-

PJ :

-programme



Louis Paul MOTAZE